Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 37 (1949)

Heft: 1

Rubrik: Comptes-rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

titution du préfet Herrenschwand, ni de l'occupation de la ville par une compagnie de carabiniers...

Brève étape de quelques mois. Des difficultés vont surgir. L'ami de Roux, le colonel Herrenschwand, va quitter sa ville pour se fixer à Berne. Des années de privation et de misère sont aux portes: pluies froides et récoltes maigres, la neige couvrant les avoines, le raisin gelé vendangé en novembre 1816... Tableau attendri par une mère sensible et heureuse. En ces pages d'autrefois nous retrouvons, comme dans une gravure de l'époque, le Vully avec ses vignes et ses vergers, Morat, ses arcades et l'église française sur la terrasse, et la cure allemande derrière la Grand'rue, les maisons de la Rive aux fenêtres parées d'œillets, Montilier. Après le château, Meyriez apparaît au bord du lac aux couleurs changeantes, dans une campagne riante, avec sur la colline la vieille église qui, comme sur l'aquarelle d'Edouard Kinkerlin, avait encore son clocheton harmonieux, et le long des chemins conduisant aux villages épars ou au manoir de Greng dans son parc magnifique, des haies peuplées de chants d'oiseaux.

COMPTES-RENDUS

Louis Dupraz, Contribution à l'histoire du Regnum francorum pendant le troisième quart du VIIe siècle (656-680). Impr. Saint-Paul, Fribourg 1948 1.

Nous sommes heureux de présenter au public, et spécialement aux membres de la Société d'histoire, la très importante étude que vient de consacrer notre vice-président à une question, jusqu'à ce jour fort débattue, de succession au trône d'Austrasie, à l'époque mérovingienne.

Ce volume contient quatre études critiques, formant autant de chapitres: reconstitution d'une partie du dispositif du précepte d'immunité de Clotaire III (660-662), la succession de Sigebert III au trône d'Austrasie

¹ Prix: Fr. 17.50. Les membres de la Société d'histoire bénéficient du prix de faveur de Fr. 14. —, en souscrivant auprès de l'auteur.

(656) et la chronologie royale de 656 à 662, les relations de l'Austrasie et de la Neustrie au cours des années qui suivent la mort de Sigebert III (1er février 656), et enfin le coup d'état de Grimoald l'ancien, soit un épisode du conflit neustro-austrasien (660-662). Ces quatre études sont unies par un fait central, qui en forme le lien historique et logique: l'usurpation de Grimoald, maire du palais d'Austrasie, qui réussit à faire adopter son fils par Sigebert III et à le faire monter sur le trône.

Il ne nous est pas possible de donner ici un compte-rendu détaillé de cette somme d'études, dont la lecture seule peut montrer la structure solide comme un syllogisme. En effet, si la période mérovingienne (481-751) fut l'une des plus troublées de l'histoire, c'est aujourd'hui l'une des plus difficiles à étudier en raison de la rareté des documents, souvent encore fort laconiques: on ne peut le faire qu'après l'achèvement de travaux d'érudition, la mise au point des conclusions de travaux existants et la vérification de la chronologie de l'époque, dont l'élément essentiel est la chronologie royale.

Si le premier chapitre est avant tout une étude de diplomatique et les chapitres II et III des travaux critiques de la chronologie royale et des chroniques, ils sont indispensables à la compréhension du chapitre IV consacré au coup d'état de Grimoald et à la justification des conclusions qu'en tire l'auteur.

Ce « coup d'état » peut paraître, à première vue, comme la simple manœuvre d'un maire du palais ambitieux, qui arrive à faire adopter son fils Childebert par le roi Sigebert III, alors sans enfant, pour le faire monter sur le trône. Mais, l'intrigue échoue: peu après, le roi a un fils, Dagobert II, que Sigebert confie à son maire en mourant, le 1er février 656. Dagobert monte, pour peu de temps, sur le trône, puis est tonsuré et exilé en Irlande par Grimoald, et c'est Childebert qui règne. En 676, des amis font revenir Dagobert de son exil pour le replacer sur le trône d'Austrasie; Grimoald avait été, quelques années plus tôt, condamné à la peine capitale, et en même temps Childebert, son fils, avait disparu.

En réalité, il faut voir dans ces événements plus qu'une intrigue du palais d'Austrasie: ce fut une manœuvre de la cour de Neustrie qui tendait à l'unification du royaume franc, manœuvre à laquelle Grimoald donna les mains en exilant son roi légitime, Dagobert II. Les Neustriens se virent joués par l'accession de Childebert l'adoptif au trône d'Austrasie: ce fut alors qu'ils se vengèrent de Grimoald en l'attirant dans une embuscade et en le condamnant à la peine capitale « pour ce qu'il avait fait à son roi ».

On voit que cette forte étude n'est pas qu'un jeu de l'esprit. Les conclusions d'ordre politique auxquelles elle aboutit sont nouvelles et démontrent qu'un siècle avant Pépin-le-Bref, la dynastie carolingienne s'apprêtait déjà à prendre le pouvoir, et y avait passagèrement réussi. C'était le prélude de l'ascension des maires du palais qui devaient monter sur le trône en 751. Et cette étude nous intéresse puisqu'une grande partie de la Suisse actuelle était incluse dans le royaume franc.

Le volume se termine par un index très complet des noms propres, par une carte qui permet de bien se rendre compte des remaniements territoriaux que subit le royaume franc au VIIe siècle, et par un tableau généalogique de la dynastie mérovingienne de Clotaire II à Childéric III (584-751): ce sont des instruments précieux mis à la disposition du lecteur et qui facilitent grandement l'intelligence de l'ouvrage.

Cet important travail sur le royaume franc fait honneur à son auteur et à la Société d'histoire. $B.\ V.$

Frédéric de Sendelbach. Le baron de Bachmann-Anderletz, patricien glaronais, au service des Bourbons, 1740-1831 1.

Dans sa première partie, à titre d'introduction, l'auteur célèbre l'origine lointaine des Bachmann glaronnais, les faisant descendre de ministériaux d'Uster qui possédaient la bourgeoisie de Zurich dès la fin du XIIIe siècle. Mais il a le tort d'appuyer son assertion sur le «Nobiliaire militaire suisse» publié en 1787 par l'abbé Girard; or , chacun sait combien il faut se méfier des généalogies du XVIIIe siècle, toujours établies pour la plus grande gloir e de la famille. En fin de volume, une bonne table généalogique due à M. J.-J. Kubli-Müller, montre cependant combien ce rattachement est problématique; d'autre part, les armoiries de la famille semblent bien démontrer une origine nettement bourgeoise. Cette table généalogique est complétée par les armoiries de Bachmann et des familles alliées qui semblent ne pas être toutes puisées aux meilleures sources (par exemple celles des Surbeck). Ces armoiries fort mal dessinées, sont complétées par des descriptions qui laisseront les héraldistes pour le moins rêveurs, tant au point de vue du langage que de l'orthographe!

L'auteur esquisse ensuite la biographie de Jean-Georges Bachmann (1621-1703), reçu bourgeois de Næfels en 1651 et créé baron de l'empire en cette même année. Par sa seconde femme, Marie-Madeleine Müller, il est l'auteur des comtes Pacquement dont le descendant direct, Fernand-Léon, fut rétabli dans son droit de bourgeoisie de Næfels en 1925 sous le nom « de Bachmann-Pacquement ». De sa troisième femme, Anne-Marguerite Freuler, Jean-Georges Bachmann eut entre autres enfants Charles-Léonce, lieutenant-colonel du régiment des Gardes Suisses et maréchal de

¹ Ed. Victor Attinger, Neuchâtel.

camp, qui fait l'objet d'une biographie assez détaillée formant la deuxième partie de l'ouvrage de M. de Sendelbach.

Le cadet des fils de Charles-Léonce, nommé Nicolas-Léger-François-Ignace — plus connu en Suisse sous le nom de « Général Bachmann » est le héros de l'auteur: il en donne une biographie extrêmement fournie et attachante dans les quatre dernières parties du volume. Entré comme enseigne dans la compagnie de son frère aîné, au régiment de Castella, il reçoit le baptême du feu à la bataille de Lusterberg (1758), en pleine guerre de 7 ans. Dix ans plus tard, il passa comme major au régiment de Boccard qu'il réorganisa en y introduisant les méthodes prussiennes. L'année 1789 le trouva au même régiment, devenu de Salis-Samaden, avec lesquel il fit les dures campagnes de France jusqu'en 1791. L'auteur relate ainsi toutes les épreuves, tous les engagements de son régiment pendant ces temps si sombres; c'est pour lui l'occasion de reproduire in-extenso la relation de la « prise » ou plus exactement la reddition de la Bastille d'après le journal du régiment de Salis-Samaden, selon le rapport du lieutenant de Flüe, officier de ce régiment, qui fut chargé de défendre cette forteresse avec 33 de ses hommes et 70 invalides. C'est à Arras, où se trouvait alors son régiment, que Nicolas-François de Bachmann apprit la mort, sur l'échaffaud, de son frère aîné, Charles-Joseph de Bachmann, guillotiné sur la Place du Carrousel, le 3 septembre 1792. C'est également d'Arras qu'il partit un mois plus tard pour arriver enfin à Næfels, le 20 novembre. Deux ans s'écoulent et Bachmann est nommé général-major de l'armée sarde, au service de laquelle il resta jusqu'en 1799, pour passer tout aussitôt au service de l'Angleterre jusqu'en 1801.

Le 27 septembre 1802, la Diète fédéraliste le nomme général en chef; le 30, il lance de Berne sa proclamation à l'armée et trois jours plus tard, il livre la bataille de Faoug; l'ennemi est littéralement culbuté et opère sa retraite sur Lausanne. Mais le général Bachmann doit bientôt conclure un armistice avec le général Rapp, aide de camp du Premier Consul. Le maréchal Ney entre peu après en Suisse et Bachmann, objet de l'hostilité des Français, se réfugie à Hambourg puis à Constance. En juillet 1803, juste retour des choses, le maréchal Ney et Louis d'Affry lui offrent de prendre le commandement des troupes suisses en France, mais Bachmann décline cette offre et retourne à Næfels.

A la Restauration, Louis XVIII fit immédiatement appel à Bachmann, lui demandant de négocier une capitulation avec les Cantons; il lui offrit aussi la place de colonel du régiment des Gardes et celle d'inspecteur des troupes suisses; Bachmann crut cependant devoir refuser ces dernières. Mais ce sont bientôt les 100 jours et la Diète réclame le retour en Suisse du général. Bachmann, arrivé le 27 mars 1815 à Bâle, accepte le commandement des troupes fédérales et prête serment entre les mains de la Diète le 30 mars: il avait alors 75 ans. Les rapports entre la Diète et le général s'envenimèrent rapidement et ce dernier, malgré la Diète, franchit bientôt

la frontière suisse afin d'annexer le Jura. Désavoué, humilié, Bachmann donne sa démission et se retire dans sa propriété de la Lèze. En 1816 cependant, la Diète reconnut sa parfaite loyauté et lui fit don d'une épée en or portant l'inscription « Patria grata ».

C'est maintenant le crépuscule d'une vie remplie et mouvementée; le vieux général se retire définitivement à la Lèze. Quinze ans plus tard, quelques semaines après la Révolution de juillet, il fait une chute dans sa chambre et meurt le 17 février 1831, âgé de 91 ans.

L'illustration de ce fort volume imprimé sur un très beau papier, est extrêmement soignée: nombreux portraits de tous les Bachmann, sceaux armoriés, vues du palais Freuler et de la propriété de la Lèze, etc.

Enfin, une table alphabétique permettra aux historiens de retrouver avec facilité les nombreux fribourgeois cités dans le cours de cette intéressante étude: d'Affry, Alt, Boccard, Castella, Chollet, Diesbach, Estavayer, Forestier, Gady, Gottrau, Maillardoz, Reynold, von der Weid, Wild, etc.

H. V.

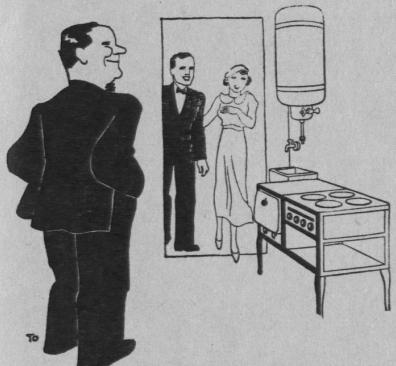
AVIS

La Bibliothèque nationale, à Berne, nous a fait savoir que sa collection d'imprimés fribourgeois est fort incomplète. Elle demande instamment que chaque auteur lui remette un exemplaire de chaque tirage à part de toute publication parue ou à paraître dans les *Annales*. Nous ne saurions que trop recommander à nos collaborateurs de répondre à cet appel: Fribourg, ville universitaire, se doit de voir toute ses publications déposées à la Bibliothèque nationale qui est le centre de toutes recherches bibliographiques en Suisse.

La Rédaction.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Production et distribution d'énergie électrique



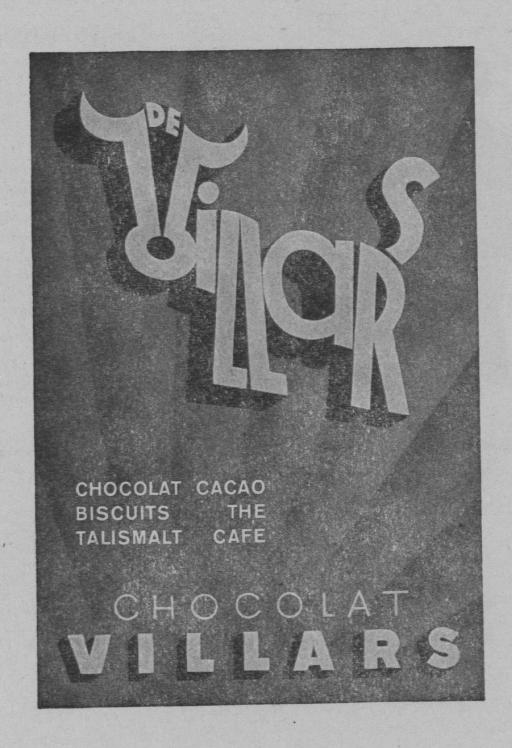
Cuisine électrique.

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tous devis et renselgnements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises.

La première impression est la bonne. Rendez-la excellente en nous confiant vos imprimés.

FRAGNIÈRE FRÈRES
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
FRIBOURG



Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs des articles.